Règlement du Vide Grenier

Du 15 décembre 2023



- 1. Cette manifestation est ouverte uniquement qu'aux particuliers.
- 2. L'installation des exposants débute à 7 heures et se termine au plus tard à 8h30 heures.
- 3. Les Stands pourront être démontés à partir de 17 heures et devront être libérés au plus tard à 18 heures. Il est demandé de veiller à laisser votre emplacement propre (des containers-poubelles ne pourront pas être utilisé par les exposants mais seulement par l'organisateur).
- 4. Les enfants mineurs exposent et vendent sous la responsabilité de leur parent ou d'un adulte.
- 5. Les emplacements sont définis et attribués par les organisateurs.
- 6. Le prix de l'emplacement est fixé à :
 - · L'emplacement avec table de 1m80 10 €.
 - · L'emplacement pour portant seulement à roulettes (non fourni) 3 €

Le règlement se fait par chèque à l'ordre du VTT Lescar Évasion. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'à réception du bulletin d'inscription dûment complété avec Pièce d'Identité valide et le règlement de la location à l'adresse suivante : VTT Lescar Évasion 16 rue Jean Jacques Rousseau 64230 Lescar. Les règlements ne sont débités qu'après la manifestation. Il ne sera procédé à aucun remboursement pour annulation à partir du mercredi 11 octobre minuit. Les exposants voulant payer en espèces devront se rendre a l'adresse du bulletin car aucune inscription se ferra sur place.

- 1. Les Organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de perte, vol ou détérioration des objets exposés ou de biens personnels.
- 2. Les Véhicules, une fois déchargés, seront redirigés vers des voies de stationnement environnantes. Il sera interdit de décharger/charger ou de stationner devant les sorties d'urgence.

Restauration

Une buvette sera à votre disposition durant la manifestation.

Le café du matin sera offert pour les exposants sous présentation du ticket fournis par nos soins Repas du midi : (1 Boisson, 1 sandwich froid, chips, dessert + café = 7€) sous présentation badge exposant fournis par nos soins

Si vous avez souhaité participer au vide-greniers de notre association, nous vous en remercions d'avance.

Pour confirmer votre inscription, veuillez nous faire parvenir la fiche d'inscription remplie et signé avec les documents si dessous :

- Un chèque à l'ordre du VTT Lescar Évasion.
- La photocopie de votre pièce d'identité.

À l'adresse suivante :

VTT LESCAR ÉVASION 16 rue Jean jacques Rousseau 64 230 Lescar

Attention : tout document reçu incomplet ne sera pas traité Rejoignez-nous dans une ambiance conviviale et agréable !





Vide-greniers du VTT Lescar Évasion Dimanche 15 octobre 2023

Complexe sportif Victor Hugo- Rue Maurice Ravel - Lescar Ouverture à 7h pour les exposants

le soussigné(e),		
NOM :	Prénom :	
Adresse:		
Code postal : Vill	le :	
Tél. :		
Adresse Mail:		
Carte d'identité	Pass_port	Permis de conduire
Numéro :		
Délivré le :	Par:	
Déclare sur l'honneur :		
 De ne pas être commerçant. De ne vendre que des objets perso De non-participation à plus de 2 via pénal). 	- `	e L 310-2 du Code de Commerce) cette année (Article R321-9 du Code
Nombre de tables de 1m80 :	X	10 € = €
Emplacement pour portants (non fourni)	X	3 € = €
Nombre de repas :	X	7 € = €
	Total =	€
Fait à :	Le :	
N° de chèque :		





Signature



